

■ Le « *plan stratégique 2030* » récemment annoncé est la conséquence directe de l'arrivée de la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) comme actionnaire majoritaire du groupe La Poste. La CDC a faim et, sans surprises, son menu est composé de réduction des coûts et augmentation des recettes. Quelle originalité ! ■ Pour le Réseau, en dépit de la situation sanitaire, c'est durcissement de la norme de calcul de l'activité (V11), accélération des réorganisations, baisse drastique de l'enveloppe des moyens de remplacements, arrêt des recrutements et objectifs commerciaux lunaires. Revue de détail et perspectives :

Norme V11 : BOB en a marre de passer l'éponge ☹️ ☹️.

La présentation de la nouvelle norme de calcul de l'activité (et donc des positions de travail pour les FOB & BOB) donne à la direction du réseau l'occasion de claironner une baisse de 15 à 20% de la fréquentation suivant les bureaux en 2020. Cette baisse est, pour elle, structurelle (liée aux « *nouvelles habitudes* » des clients/usagers, pas au covid !) et donc inéluctable. D'où cette nouvelle norme de calcul (c'est la V 11) qui va encore supprimer nombre d'emplois dans les bureaux, malgré l'épuisement des équipes (pour rappel : 157 PT supprimées depuis 5 ans dans le 44/85). Explications :

→ Pour les 2 MFS (Maisons France services) dans le 44/85 (Benêt et St Lyphard), ce sera 2 chargés de clientèle tout le temps. Le Réseau n'a pas le choix, ce sont les normes gouvernementales.

→ Quelques moyens supplémentaires pour les bureaux « *expert* » et BQS. Pour les « *expert* », minimum 2 PT FOB. Pour les « *experts* » et BQS avec + de 52 clients/h, minimum 3.50 PT FOB. Il n'y aura pas beaucoup de bureaux concernés dans le 44/85.

→ Doublement des temps alloués pour les **nouveaux services** (ETG-code de la route, LPM, pilier 4 et Ardoiz). La place du développement commercial devient donc encore + importante.

C'est le coup de la carotte: si on ne veut pas trop perdre de PT à la prochaine réorganisation, vendons à outrance les nouveaux services. Tant pis pour le service public. Mais bon, la carotte est très courte : **ces nouveaux services ne représentent que 8.39 PT pour les 45 secteurs du 44/85, pour les 2 ans à venir.**



Quand les BOB prennent cher.

Car le dimensionnement des BOB va être calculé directement sur la charge ROP (minutage des opérations caisse/compta effectuées) à la place du prorata des PT FOB du bureau concerné (résultat, 78 PT supprimées nationalement).

Et révision (à la baisse) des forfaits attribués pour la gestion des partenariats (APC, RPC, RPU). Ce qui induit pour les 2 années à venir une **suppression de 102 PT BOB nationalement**, juste en changeant les modes de calcul de la charge de travail. Pas de prise en compte des nombreuses corrections des saisies et manip' comptables et fiduciaires par les BOB. C'est pourtant la vraie vie.

Quand en plus les collègues BOB remplacent les FOB pas remplacés, ils deviennent la variable d'ajustement des secteurs. Résultat, il devient de + en + difficile de trouver des volontaires pour travailler au BOB des grands bureaux.

Enfin, pour le dimensionnement global, c'est toujours le **taillage à la hache**. Pour illustrer, c'est 14 PT de supprimées pour les 12 secteurs du 44/85 en réorganisation au 1^{er} trimestre 2021. Mention spéciale pour Luçon (-3.26), Les Sables (-2.29), Bouguenais (-1.31), Les Herbiers (-1.25) ou encore Châteaubriant (-1.54).

Le bilan emploi sera donc largement négatif dans tous les secteurs qui entrent en réorganisation.

La V11 à la benne !!

**Un vaste plan d'économie est lancé,
SUD sera à vos cotés pour faire respecter les conditions de travail !
GEL des réorgs pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire !**

Des objectifs commerciaux totalement hors sol.

En dépit de sous effectifs un peu partout, se greffe des **niveaux d'objectifs intenable**s pour les CC et COBA. Comme si de rien n'était, covid ou pas, c'est presque un doublement de ceux-ci sur de nombreux items, avec toutes les conséquences sur la santé mentale et les pressions managériales.

Pour les COBA, ce sont des « **RDV à thèmes** » imposés (IARD, crédit conso...), ce n'est plus le client qui choisit ☹️ ☹️. Avec les divers reportings imposés, les COBA passent presque autant de temps d'administratif que de face à face client. Que veut donc la DR ? Des statistiques ou du contact client ?



**POUR du conseil et non de la vente forcée.
POUR des attendus commerciaux réalistes et atteignables.**

Remplacement des absences/comblement des postes : le jeu dangereux de la DR.

Toujours pour réaliser des économies, la DR 44/85 a décidé de **réduire drastiquement son enveloppe de moyens de remplacements**. Il n'y a plus d'EAR depuis 4 ans et les CCR et COBAR (remplaçants) sont en nombre insuffisant. Alors, pour la DR, le recours à l'intérim est un moyen pratique (et précaire) pour remplacer les diverses absences.

SAUF QUE la DR décide de **n'autoriser les remplacements qu'à partir de 2 absences minimum dans les secteurs**. Du coup, travailler à effectif normal est devenu exceptionnel, on se retrouve à faire le travail des absents, que l'on soit CC, COBA ou encadrant.

→ **Mesure d'économie aussi pour le comblement des postes** suite à départ (retraite/TPAS, mobilité...): AUCUN recrutement externe à La Poste n'est autorisé. D'où des postes non comblés dans de nombreux secteurs. Comble de l'ineptie, la DR a

décidé d'attribuer des PT existantes à des intérimaires, faute de recrutements (Guérande, Savenay...).

Cette situation de **travail continuuel à effectif réduit** nous épuise littéralement, d'autant que les attendus commerciaux atteignent des niveaux jamais atteints.

De nombreux collègues sont en arrêt de travail pour épuisement professionnel. Le cercle infernal est créé, la situation sanitaire est critique. La DR 44/85 en porte la responsabilité.

Des postes de CCR et de COBAR doivent urgemment être créés.

**POUR le comblement des postes vacants.
POUR le remplacement de toutes les absences**

Dysfonctionnements informatique : le retour du 22 à Asnières...

Et pour couronner le tout, La Poste n'a **pas anticipé et pas investi en amont** sur un réseau informatique qui tient la route. Du fait d'économies de bouts de chandelles, on se retrouve tous exaspérés par les ralentissements ou autres bugs.

→ Cela génère des **temps d'opérations qui frisent le ridicule** (WU, contrats LBP, LPM...), qui génèrent exaspération pour nous tous, comme pour les clients/usagers (temps d'attente, perte de clientèle, incivilités...).

→ Si on rajoute la **lourdeur de certaines procédures** (CN 23, ordre de réex...), l'incompréhension est totale pour notre clientèle. Venir en bureau de poste relève désormais parfois du parcours du combattant.

Mais, n'est ce pas ce que chercherait l'entreprise ??

Disposer d'un outil informatique fiable, c'est le B. A. - BA avant de parler d'autre chose !

Nous sommes tous des rezéen.nes !

La DR 44/85 a décidé de **fermer définitivement le bureau de Rezé Principal** (près de 300 clients/jour) au 12 juillet 2021.

Ce projet de fermeture s'accompagne d'une transformation en format « *expert pilote* » (bureau sans argent, utilisation exclusive de CB, digitalisation totale, plus d'ilots) de Rezé Pont Rousseau.

Refusant cette fermeture, un collectif de défense du bureau de Rezé Principal vient de se créer, composé d'habitants, d'associations, de syndicats et d'élus.

Nos collègues du secteur de Rezé étaient majoritairement en grève le 4 février dernier (soutenus par SUD, CGT et CFDT), refusant ce projet de fermeture.

→ Si vous refusez vous aussi la fermeture de Rezé Ppal, n'hésitez pas à signer la pétition demandant le maintien du bureau:

<https://www.change.org/ToucheapasamaposteReze>

→ **Si les moyens informatiques d'aujourd'hui permettent d'automatiser/digitaliser/déshumaniser nombre de tâches (même les actes de management via l'Intelligence artificielle), à SUD, nous ne signerons pas de chèque en blanc et continuerons à défendre mordicus le réseau des bureaux de poste avec accueil physique et au service de tous. Il en va d'une société + juste et + humaine.**



Une riposte nécessaire pour nos droits, notre santé et la pérennité de notre outil de travail !

Nous avons contacté les autres organisations syndicales afin de contraindre la direction de partager, dans un 1^{er} temps, ces constats.

La DR 44/85 semble être dans le déni de la situation qu'elle a créée, en pleine pandémie. Ses dernières décisions RH et commerciales doivent être abandonnées.

Dans un cadre syndical le + large, SUD prendra toutes les mesures pour obtenir :

→ Le comblement de tous les postes vacants, CC, COBA et encadrants.

→ Le remplacement de toutes les absences par le renforcement des CCR et COBAR.

→ Des objectifs commerciaux négociables et atteignables.

→ Moratoire sur les réorganisations pendant l'état d'urgence sanitaire.

→ Le maintien du réseau des bureaux de poste de plein exercice.

**Ceux qui luttent sont celles et ceux qui vivent !
Avec SUD ne vous résignez pas, résistez !!**

